

Prévention de la délinquance

Mobilisation contre des méthodes et un projet inacceptable.

Depuis plus d'un an, un projet de loi sur la prévention de la délinquance est annoncé.

L'avant-projet de Sarkozy, parmi toute une série de mesures, exaltant les valeurs patriotiques projetait tout simplement de considérer comme potentiellement délinquante toute "personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles".

En conséquence, il fallait la signaler à la police via le maire intronisé pilote de la prévention, et cette injonction s'étendait à tout professionnel de l'action sociale, au mépris du droit des usagers en matière de secret professionnel.

La jeunesse, notamment celle issue de l'immigration, se trouvait également montrée du doigt et l'absentéiste devenait un délinquant potentiel, lui aussi à signaler au maire ou au procureur.

Une approche sécuritaire répressive et stigmatisante tendait ainsi à se substituer à une approche éducative ou sociale des difficultés de la population.

Par milliers, le 17 mars 2004, les travailleurs sociaux (notamment) ont marqué leur refus de voir ainsi leurs missions instrumentalisées.

Depuis juin 2004, DE VILLEPIN annonce un projet de loi, dont il parle beaucoup, mais qu'il refuse de montrer. Le gouvernement, relayé par des administrations et certaines collectivités locales, met en place, tous les jours, sous prétexte d'expérimentations, des dispositifs qui constituent, tous, des atteintes aux libertés publiques et une remise en cause des fondements du travail social, éducatif et médico-social. (Fichage nominatif des populations, organisation de la délation.)

Enseignants, éducateurs, tous derrière...le commissaire !

La lutte contre l'échec scolaire n'existe désormais plus, tout étant vu à travers le prisme de la délinquance potentielle: Récemment, après avoir supprimé les surveillants et réduit les effectifs d'aides éducateurs, le protocole "police - éducation nationale" a instauré, pour chaque établissement, un "correspondant - police". La mise en oeuvre de ce protocole, sous la forme d'une opération nationale largement médiatisée, de fouille de milliers de jeunes, aux abords de dizaines d'établissements scolaires, témoigne du projet de DE VILLEPIN.

Le récent rapport BENISTI, remis à DE VILLEPIN dans le cadre du travail ministériel autour de ce projet de prévention, confirme toutes les craintes que nous pouvions avoir et la nécessité de s'y opposer :

Un seul exemple de la "philosophie" de cette logique sécuritaire: un graphique pseudo scientifique illustre l'idée que si l'on n'intervient pas sur certains facteurs, un déterminisme écarte inexorablement du "droit chemin" et entraîne par un "parcours déviant" vers la délinquance.

La mère non francophone d'un enfant de 2 ans se trouve désignée comme facteur de risque, qu'il faut corriger en interdisant à cette mère de parler son "patois" (sic)...!?!

Le maire doit, bien sur, être au courant de tout cela, et il faut donc développer "une culture du secret partagé" avec la police.

Evidemment, la déviance, si elle persiste, mène tout droit à la case internat ou centre fermé, avec cours de (ré-)éducation civique intensif..

Ces propositions sont toujours inacceptables : il faut continuer à les combattre, ainsi que le modèle de société qu'elles induisent : une société basée sur l'exclusion et la criminalisation de la misère.

CETTE SOCIETE LA ON EN VEUT PAS!!

**RASSEMBLEMENT le Jeudi 3 février 2005 (métro hôtel de ville)
DEVANT L'OPERA - LYON 1er de 12h à 14h**

Une délégation devrait être reçue à la Préfecture à 14h30.

Le Collectif régional Unitaire :

CGT - FSU- SUD - G10 Solidaires- CNT – CIRDEL - AC -.....